1er Semestre 2026

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Bulletin Semestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°33

Réforme de l'organe de gestion des élections

SAISISSONS CETTE OPPORTUNITE POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE DE LA NATION IVOIRIENNE



Accidents, incendies, intempéries, conflits...

- L'OSCS DRESSE UN BILAN QUI ALERTE SUR LES DRAMES SOCIAUX ET SECURITAIRES
- DE L'URGENCE D'UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE
- LES POPULATIONS SINISTREES AU CŒUR DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Awards du meilleur moniteur d'alerte précoce

LA MINISTRE MYSS BELMONDE DOGO RECOMPENSE LES LAUREATS DE LA 1ère EDITION

Registre social unique (RSU)

UN OUTIL STRATEGIQUE MAJEUR DE LA POLITIQUE SOCIALE DU GOUVERNEMENT ENVERS LES PLUS VULNERABLES

OSCS OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHESION SOCIALE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION NATIONALE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

ÉDITO

SOLIDARITÉ ET COHÉSION : UNE ŒUVRE DE LONGUE HALEINE



La solidarité et la cohésion sociale ne constituent pas des acquis définitifs, mais bien un chantier permanent. Dans une nation en pleine mutation, entretenir le tissu social exige une vigilance de tous les instants, un engagement sans faille et une capacité d'anticipation constante.

C'est dans cette optique que l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) s'investit à former les acteurs de la 3e édition de l'étude sur l'Indice National de Solidarité et de Cohésion Sociale (INSCS). Cet outil scientifique mesure avec objectivité l'évolution de nos indicateurs sociaux afin de fournir des données fiables à l'État pour guider sa gouvernance et ajuster ses politiques publiques.

Aussi le point du monitoring des faits essentiels sur le terrain rappelle-t-il l'ampleur du travail à accomplir. Les chiffres enregistrés concernant les accidents, les conflits communautaires, les incendies et les intempéries démontrent que ces événements restent des défis majeurs. Ils nécessitent une sensibilisation continue et renforcée auprès de nos concitoyens pour prévenir les drames et maintenir la paix sociale.

Face à ces enjeux, la réponse doit être collective. La cohésion sociale repose sur une synergie d'actions et une participation citoyenne active à l'alerte précoce. L'initiative du Concours du meilleur moniteur d'alerte précoce de l'OSCS illustre bien cette volonté d'impliquer directement et davantage les acteurs locaux dans la remontée rapide des vulnérabilités et des tensions.

Dans le même esprit d'inclusion, le Registre Social Unique (RSU) s'impose comme un levier stratégique pour la politique sociale du gouvernement, garantissant une assistance ciblée et équitable envers les populations les plus vulnérables.

Enfin, pour pérenniser ce climat de confiance, la stabilité politique demeure la pierre angulaire de notre édifice social. C'est pourquoi, l'OSCS fait un plaidoyer vibrant à l'endroit de la classe politique et de la société civile pour qu'elles s'engagent dans un dialogue constructif en vue de la création d'une nouvelle Commission Électorale Indépendante (CEI) moins conflictuelle. Seules des institutions électorales consensuelles garantiront des échéances apaisées, préservant ainsi l'unité et la concorde nationales.

Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale _____ P. 2
Actualité _____ P. 3
État de la Cohésion Sociale _____ P. 4
Plaidoyer _____ P. 5
Pas à pas _____ P. 6
- *La cohésion sociale : on avance, on recule*
- *Tous Azimuts*
- *En filigrane*

L'OSCS en mouvement _____ P. 7
Zoom Sur... _____ P. 8

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Rédaction : siège de l'OSCS sis aux Deux Plateaux 7ème Tranche non loin du pont reliant la 8ème Tranche. 04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

Site web : www.oscs.solidarité.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de Publication : Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Rédacteur en chef : Adam ABOU

Secrétaire de rédaction : Fatou DIALLO

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

ALLÔ, ALLÔ !

Appelez désormais le **135**, le numéro vert **gratuit** de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), pour alerter le Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté de tous les faits ou situations menaçant la cohésion sociale ou nécessitant l'expression de la solidarité gouvernementale.

Appeler le 135.
C'est renforcer la solidarité et la cohésion sociale !

Effets néfastes des pluies / L'ACTION GOUVERNEMENTALE POUR ACCOMPAGNER ET PROTÉGER LES POPULATIONS FACE AUX INTEMPERIES



Effondrement d'une habitation à Dabou le 30 juin 2026, suite à la pluie.

Face aux pluies diluviennes du premier semestre 2026 qui ont éprouvé la Côte d'Ivoire, le Gouvernement s'est pleinement mobilisé sur l'ensemble du territoire national. Ce, pour atténuer les conséquences des 191 incidents majeurs recensés par le Mécanisme d'alerte précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS). Ces incidents ont causé 77 décès, 66 blessés, et sinistré 5 655 ménages et impacté 27 395 personnes. Face à cette situation, l'État a déployé un ensemble de mesures d'urgence, d'assistance humanitaire et de gestion stratégique.

Une mobilisation institutionnelle d'urgence et une assistance de proximité

Afin d'apporter une réponse coordonnée face aux drames survenus dans le district d'Abidjan et à l'intérieur du pays, notamment lors des tragiques glissements de terrain du 29 juin 2026 à Attécoubé (44 décès à Neymatoulaye, Île des Deux Cités et Gbebouto) et à Yopougon (10 décès à Cité Verte Extension), le Comité interministériel de gestion des catastrophes et des crises est resté au premier plan de l'action publique.

Dès la survenue des intempéries, l'État a déployé ses forces d'intervention. Le Groupement de Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM) et l'Office National de la Protection Civile (ONPC) se sont immédiatement projetés sur les sites sinistrés pour extraire les victimes des décombres, sécuriser les périmètres à risques et évacuer les rescapés. À travers le Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, l'État s'est tenu aux côtés des sinistrés en leur apportant un soutien financier d'urgence, des vivres, des matériels de première nécessité ainsi qu'un accompagnement pour le relogement temporaire.

Au-delà de la réponse institutionnelle, la solidarité de proximité s'est affirmée comme un maillon essentiel de la gestion de crise. Dans les premières heures suivant les éboulements, voisins, jeunes du quartier, familles et ONG ont formé le premier relais de secours, illustrant ainsi l'élan de fraternité qui caractérise la société ivoirienne.

Renforcer la prévention pour sauver des vies humaines

La répétition de ces tragédies montre que l'action sociale ne peut suppléer indéfiniment au non-respect des règles d'urbanisme. L'anticipation des risques climatiques impose de tirer des enseignements rigoureux. Cela suppose que pour briser ce cycle annuel de désolation lors des prochaines saisons pluvieuses, une transition vers des actions plus rigoureuses et pérennes est impérative, à savoir :

-renforcer la sensibilisation et l'alerte précoce locale, en consolidant les réseaux d'alerte de proximité menés par des structures techniques comme l'OSCS, la SODEXAM et l'ONPC pour informer et mettre à l'abri les populations en amont des fortes précipitations ;

-sanctionner avec sévérité les violations du code de l'urbanisme en appliquant une tolérance zéro face aux constructions anarchiques, à l'obstruction des canaux naturels de drainage et aux aménagements fonciers non autorisés par des promoteurs peu scrupuleux ;

-instaurer et pérenniser le curage des canalisations en instaurant un programme permanent de curage et d'entretien des canalisations et bassins d'orage avant et tout au long de la saison des pluies, afin de garantir une fluidité maximale des flux d'eau ;

-appliquer un déguerpissement systématique et définitif des sites à risque répertoriés dès la saison sèche, tout en proposant des solutions de relogement réalistes et durables pour éviter la recolonisation des sites déguerpis.

Adam ABOU



INCENDIES
UN BILAN HUMAIN QUI ALERTE SUR LA SÉCURITÉ DES MÉNAGES

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a enregistré au premier semestre 1 806 incendies ayant fait 86 décès sur l'ensemble du territoire national, contre 1 337 cas et 44 morts au deuxième semestre de 2025. Les feux d'habitation et de commerce ont été particulièrement meurtriers, entraînant 48 décès dont 37 liés aux feux d'habitation, concentrant ainsi la majorité des victimes décédées. Face à la récurrence de ces incendies et à l'ampleur des dégâts, les populations sont vivement invitées à la prudence et au respect strict des consignes de sécurité édictées par l'Office National de la Protection Civile (ONPC) et le Groupement de Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM).

INTEMPÉRIES
ATTÉCOUBÉ ET YOPOUGON FORTEMENT IMPACTÉS



Le DG de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima (à gauche), lors d'une visite sur les ruines d'un glissement de terrain qui s'est produit le 29 juin 2026, à Yopougon (Cité Verte Extension).

Au premier semestre 2026, l'OSCS a enregistré 191 incidents liés aux intempéries sur l'ensemble du territoire national. Les inondations, les vents violents (tempêtes), les glissements de terrain et les écroulements de murs et de bâtiments ont constitué les principaux faits signalés. Ces incidents ont causé 77 décès et 66 blessés. Environ 5 655 ménages ont été sinistrés. La journée du 29 juin 2026 a été particulièrement marquée par plusieurs glissements de terrain survenus à Attécoubé et à Yopougon. À Attécoubé, les éboulements dans les sous-quartiers Neymatoulaye, Île des Deux Cités et Gbebouto ont fait 44 décès et 5 blessés. À Yopougon, dans le secteur de Cité Verte Extension, un autre glissement de terrain a causé 10 décès et 3 blessés.

CONFLITS
LES TENSIONS FONCIÈRES ET INTERCOMMUNAUTAIRES PERSISTENT

Au premier semestre 2026, l'OSCS a recensé 40 conflits, ayant entraîné 5 décès et 110 blessés, et impacté 58 ménages. Les litiges fonciers ruraux et les tensions intercommunautaires représentent à eux seuls 70 % des événements enregistrés. Les différends liés aux terres prédominent (11 cas), suivis des conflits entre éleveurs et agriculteurs (9 cas) et des tensions intercommunautaires (8 cas). Bien que moins fréquents, ces derniers s'avèrent très violents, totalisant 44 blessés et 2 morts. Les contestations autour de l'héritage, de la délimitation des terres ou de leur exploitation constituent la source majeure d'affrontements. Par exemple, les trois conflits fonciers ruraux survenus dans les localités de Gohitafla le 12 janvier 2026, de Ferkessédougou le 15 juin 2026 et de Kouto le 21 juin 2026 ont opposé différentes communautés autour de l'exploitation de parcelles agricoles. Ces différends ont dégénéré en affrontements, faisant au total 42 blessés, dont 4 graves, et causant d'importants dégâts matériels. Ces violences soulignent que l'intensité des évènements est tout aussi critique que leur nombre. Pour préserver la paix sociale, il est primordial de renforcer la prévention, le dialogue et les systèmes d'alerte précoce.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
PLUS DE 1150 DÉCÈS ENREGISTRÉS



Épave d'un véhicule suite à un grave accident sur l'autoroute du nord, le 27 janvier 2026.

Les accidents de la route demeurent, de loin, la catégorie de faits la plus récurrente dans les données recensées au cours du premier semestre 2026. Au total, 10 371 faits ont été enregistrés, faisant 17 110 victimes. Le bilan humain reste particulièrement préoccupant : 1 154 décès et 15 956 blessés. L'un des cas les plus graves qui s'est produit le 27 janvier 2026, sur l'Autoroute du Nord, a fait 48 blessés et 4 décès. Ces chiffres mettent en évidence l'importance des risques auxquels les populations sont exposées dans leurs déplacements et soulignent la nécessité de renforcer les comportements responsables sur les routes. Face à cette situation, la vigilance doit être de mise chez tous les usagers de la voie publique. Conducteurs, motocyclistes, cyclistes et piétons sont invités à respecter scrupuleusement le Code de la route, à éviter les excès de vitesse, à ne pas conduire sous l'influence de substances et à rester attentifs aux autres usagers. Aussi, la sensibilisation et la répression doivent s'intensifier. La sécurité routière est une responsabilité collective : chaque geste prudent peut contribuer à sauver une vie.

Tableau récapitulatif des faits saillants ayant impacté les populations au 1er semestre 2026

TYPOLOGIES DES FAITS	RÉCURRENCES	BLESSÉS	DÉCÈS
Noyade	50	4	50
Foudre	5	1	7
Découverte de corp	74	0	77
Suicides	13	0	13
Conflits	40	110	5
Viols	5	3	2
Incendies	1 806	130	86
Accidents de la route	10 371	15 956	1 154
Glissements de terrain	15	9	55
Écroulements de murs et de bâtiments	7	14	2
Vents violents (Tempêtes)	89	40	1
Inondations	75	12	2
TOTAL	12 550	16 279	1 454

A. SANOGO / JL KOUAME / G. KOUKO

REFORME DE L'ORGANE DE GESTION DES ÉLECTIONS EN CÔTE D'IVOIRE / SAISISSONS CETTE OPPORTUNITÉ POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE



Des agents de l'ex-Commission Électorale Indépendante dans un bureau de vote, lors de la reprise des élections législatives dans la circonscription de Toumodi, en février 2026.

Après une vingtaine d'années de gestion du processus électoral en Côte d'Ivoire, la Commission électorale indépendante (CEI) a été dissoute par ordonnance en Conseil des ministres, le 6 mai 2026, ouvrant ainsi une nouvelle étape dans la gouvernance électorale en Côte d'Ivoire. Une nouvelle page s'ouvre pour doter la Côte d'Ivoire d'un nouvel Organe de gestion des élections (OGE) susceptible de rassurer davantage les acteurs politiques et les citoyens et de favoriser des élections apaisées.

Un esprit d'ouverture du Gouvernement pour une participation inclusive à cette reforme

Suite à la dissolution de la CEI, le Premier Ministre, chef du gouvernement a rencontré, le 22 juin 2026, les acteurs politiques, la société civile et la presse. Au cours de cette rencontre d'informations relative à la mise en place d'un nouvel organe de gestion des élections, il a présenté les grandes articulations de la réflexion du Gouvernement sur l'architecture d'un OGE axée sur trois piliers complémentaires à savoir : un pilier chargé de l'organisation matérielle des élections, un pilier en charge du recensement des votes et de la centralisation des résultats et un pilier chargé de la supervision et du contrôle de l'ensemble du processus électoral.

Cette opportunité doit être saisie par toutes les parties prenantes du processus électoral, notamment les partis politiques, la société civile, les intellectuels et autres «Think-Tank » pour une collaboration constructive.

Faire de cette réforme un moment de réflexion individuelle et collective féconde

Les acteurs politiques, les organisations de la société civile, les guides religieux, les autorités traditionnelles, les universitaires, les médias, les organisations professionnelles, les jeunes et les femmes ont tous un rôle à jouer dans cette démarche. La mise en place du nouvel organe de gestion des élections ne devrait donc pas être perçue comme une affaire exclusive du Gouvernement. Elle doit être l'occasion d'une réflexion collective sur l'instrument devant permettre d'organiser des élections crédibles, transparentes et apaisées.

Privilégier le dialogue comme fondement de ce nouvel organe

La réussite de cette réforme dépendra de la capacité des acteurs de la vie politique à privilégier la concertation et le dialogue constructif. Les divergences sur la conception de ce nouvel organe sont légitimes dans une démocratie.

Cependant, elles ne devraient pas empêcher la recherche de compromis sur les bases de sa création et les règles fondamentales du processus électoral.

Le dialogue peut permettre aux différentes parties d'exprimer leurs craintes, leurs attentes et leurs propositions. Il s'agira surtout de faire en sorte que les règles du jeu soient suffisamment discutées en amont pour éviter qu'elles ne deviennent, à chaque échéance, une source majeure de contestation.

Éviter de faire une fixation sur un modèle précis

Les initiatives proposées par différents acteurs notamment des acteurs politiques et de la société civile s'inspirent de modèles à travers le monde. La Côte d'Ivoire ne doit pas être enfermée dans la recherche d'un modèle d'OGE présenté comme une solution universelle. Les expériences étrangères peuvent certes nourrir la réflexion, mais elles doivent être adaptées aux réalités institutionnelles, politiques et socioculturelles de notre pays. L'enjeu n'est donc pas de reproduire un modèle, mais de rechercher les principes et mécanismes les mieux adaptés au contexte ivoirien car les modèles à eux seuls ne peuvent pas garantir la crédibilité ou le caractère pacifique des élections.

Une opportunité à saisir pour renforcer la gouvernance démocratique

La reforme actuelle est une aubaine pour les Ivoiriens de repenser la gouvernance démocratique notamment électorale. Sur la base des insuffisances rélevées, il s'agira de réformes juridiques, administratives et politiques permettant d"instituer des institutions électorales plus consensuelles dont l'indépendance, la crédibilité et l'impartialité ne devraient faire l'ombre d'aucun doute, et des textes qui garantissent la transparence du processus électoral. Cela contribuera à renforcer la confiance des populations dans les institutions. Et pour renforcer la culture démocratique et citoyenne, il est opportun et nécessaire de mettre en place un Conseil national de paix et d'éducation démocratique et citoyenne.

En définitive, l'implication de tous les acteurs à travers un dialogue constructif et collaboratif apparaît comme le meilleur levier pour transformer les craintes en garanties, les divergences en compromis aboutissant à l'adoption d'un OGE dont le fonctionnement garantit surtout la confiance. C'est à ce prix que cette réforme électorale sera un instrument de renforcement de la cohésion sociale, de consolidation de la paix et de stabilité politique, gage de développement durable.

Mamadou FOFANA / Aymard GBOUDJOU

LA COHÉSION SOCIALE...

On avance

RÉGION DU CAVALLY / UNE CHARTE DE GESTION PACIFIQUE DES TERRES POUR RENFORCER LE DIALOGUE INTERCOMMUNAUTAIRE

Le forum du dialogue qui s'est tenu du 18 au 20 mars 2026, à Guiglo dans la région du Cavally a marqué un pas décisif vers la consolidation de la paix. Sous l'impulsion des autorités locales et des chefs traditionnels, une charte de gestion pacifique des terres agricoles a été signée entre communautés autochtones et allogènes. Ce consensus local va réduire considérablement les risques de tensions foncières récurrentes dans cette région de l'ouest de la Côte d'Ivoire. En privilégiant la médiation préventive et le dialogue inclusif, cette initiative renforce la confiance mutuelle et offre un modèle concret de prévention des conflits. C'est un signal fort pour la cohésion sociale et la stabilité durable dans l'ouest du pays.

Yacouba TUO

On recule

ZONES À RISQUES / LE REFUS DES HABITANTS DE PARTIR, UN DANGER POUR TOUS

Dans certains quartiers d'Abidjan, on défie le Gouvernement. On brave la mort sur les zones à risques. Malgré les alertes invitant les populations à l'approche des saisons pluvieuses à libérer ces zones à risques afin d'éviter les drames et les catastrophes, certains habitants refusent malheureusement de s'exécuter. Au point de cacher des cas de décès lors des éboulements, pour éviter d'être déguerpis, retardant et biaisant la lutte contre ces catastrophes et menaçant par la même occasion la sécurité collective. À travers ce refus accentué par la dissimulation de la réalité, ces habitants mettent leurs vies en péril et empêchent une action efficace du Gouvernement contre les effets néfastes des pluies.

Adam ABOU

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale, appelez-nous au 135, Numéro vert Gratuit !,
ou au 07 88 47 46 03 / 07 68 22 82 37
05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79 / 05 76 57 08 35

TOUS AZIMUTS

ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE / LA CONTRIBUTION DES COMMISSIONS RÉGIONALES DE L'OSCS



M. Dao Sékou, Secrétaire technique de la Commission régionale de l'OSCS du Folon et le Sous-préfet de Minignan, M. Famien Adoni, lors d'une visite à des réfugiés.

Face aux crises sécuritaires qui affectent certains pays voisins, la Côte d'Ivoire accueille des demandeurs d'asile dans plusieurs régions frontalières. Dans ce dispositif, les Commissions Régionales de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) du Kabadougou, du Folon et du Tchologo se présente comme des acteurs essentiels de l'intégration de ses populations en détresse. En étroite collaboration avec les autorités administratives, les collectivités territoriales, les services techniques et les partenaires humanitaires, ces trois Commissions Régionales coordonnent les actions de proximité afin d'assurer un bon accueil et une intégration durable des demandeurs d'asile. Ainsi, dans le Kabadougou, la Commission Régionale de l'OSCS a accompagné le suivi de centaines de demandeurs d'asile, appuyé la distribution de vivres et mené des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et la protection de l'environnement. Quant à la Commission Régionale du Folon, elle a contribué à l'identification des besoins spécifiques des familles dès leur arrivée, facilitant ainsi leur orientation vers les services sociaux de base ; tandis que dans le Tchologo, la Commission Régionale a favorisé la cohésion sociale à travers des actions de médiation, a encouragé l'accès à l'éducation, à la santé, à l'état civil et à la protection, tout en soutenant l'autonomisation économique et l'insertion des demandeurs d'asile au sein des communautés d'accueil. Cette implication des Commissions Régionales de l'OSCS contribue à prévenir les tensions communautaires, à renforcer la solidarité nationale et à consolider la stabilité dans les régions concernées. Ces actions démontrent que l'intégration des demandeurs d'asile constitue non seulement un impératif humanitaire, mais aussi un véritable levier de cohésion sociale et de développement local.

Claude N'DOUBA

EN FILIGRANE

Unité nationale et stabilité communautaire / MADAME LA MINISTRE MYSS BELMONDE DOGO METS EN MISSION LES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS

Dans le cadre de ses actions de renforcement de la paix sociale, Madame la Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a réuni les Rois et Chefs traditionnels, le 8 mai 2026, à Yamoussoukro. Les remerciant pour leur rôle de médiation, elle les a investis de la mission de préserver davantage l'unité nationale et la stabilité communautaire dans nos régions. « Votre maison est la maison du peuple », a-t-elle rappelé afin d'insister sur la place centrale des autorités coutumières dans la transmission des valeurs et la régulation sociale. Elle les a invités à s'impliquer davantage dans la promotion de la culture démocratique et la consolidation de la paix, en tant que relais des politiques publiques au niveau local. Sa Majesté Tanoé Amon Paul Désiré, Président de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels, a rassuré Madame la Ministre de l'engagement des autorités coutumières à accompagner les actions sociales de son département qui traduisent la politique du Gouvernement en faveur des populations dans un esprit de solidarité et de cohésion.

Marcellin ANO



Madame la Ministre, Myss Belmonde Dogo et Sa Majesté Tanoé Amon Paul Désiré, Président de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels, le 8 mai 2026, à Yamoussoukro.

Awards du meilleur moniteur d'alerte précoce

LES LAUREATS DE LA 1ÈRE EDITION DU CONCOURS RÉCOMPENSÉS



Les lauréats ont reçu leur prix des mains de Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo en présence du DG de l'OSCS.

Les lauréats de la 1ère édition des Awards du meilleur moniteur d'alerte précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion sociale ont été récompensés le 4 février 2026, au cours d'une cérémonie de remise des prix et de lancement de la 2ème édition, au cabinet du Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté. Le 1er prix national du meilleur moniteur, doté d'une enveloppe d'un million de francs CFA, a été remporté par la monitrice Quist Wawodé Jeannette Epse Mamo du village de Samo (Bonoua). Elle est suivie des moniteurs Flé Ange Patricia et Yoro Isidore, respectivement lauréats du 2ème et du 3ème Prix National. Une première évaluation avait permis de désigner les meilleurs moniteurs par zone géographique. Ainsi, Mme Quist Wawodé Jeannette Epse Mamo, Mme Flé Ange Patricia, M. Kouakou Tanoh Prince Faustin, M. Edé Able Paulin Léandre et Mme Cissé Mahoua ont été respectivement sacrés Meilleus moniteur/monitrice des zones Est, Ouest, Centre, Sud et Nord. Tous les lauréats ont reçu leurs récompenses des mains de Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo, en présence de Monsieur le Directeur Général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima.

JIF 2026

LES FEMMES DE L'OSCS EXHORTÉES A PRENDRE LEUR PLACE



Le DG Coulibaly Tiohozon Ibrahima a félicité les femmes de l'OSCS pour leur engagement au travail.

A l'occasion de la célébration de l'édition 2026 de la Journée internationale des droits de la femme (JIF), l'OSCS a honoré ses « braves femmes » qui participent au rayonnement de son image par leur travail. Cette cérémonie a été marquée par une présentation de l'historique de la Journée internationale des droits de la femme et des témoignages de femmes de l'OSCS qui ont partagé leurs expériences professionnelles. Devant ces témoignages montrant l'engagement, la résilience, le courage et le désir d'apprendre et de s'affranchir de ses collaboratrices, le Directeur Général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima, les a félicitées et exhortées à travailler davantage pour prendre toute leur place dans la société. « Vous avez de la substance, vous méritez de prendre votre place (…) Chacune de vous doit faire éclore tout ce qu'elle a en elle pour mériter le respect de la communauté, le respect de tous !», a-t-il déclaré.

3ème édition de l'étude sur l'INSCS

L'OSCS RENFORCE LES CAPACITÉS DES ACTEURS

Dans le cadre de la réalisation de la 3ème édition de l'Étude



Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo et les agents enquêteurs de la 3ème Étude sur l'INSCS, après leur formation.

pour le calcul de l'Indice National de Solidarité et de Cohésion Sociale (INSCS 2025), sous l'égide du Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, l'OSCS a organisé des ateliers de renforcement des capacités des acteurs impliqués. Ainsi, après la phase préparatoire de l'étude qui a permis la production des documents et des outils techniques, en décembre 2025, les points focaux des ministères et structures techniques ont été les premiers acteurs à être formés le 26 février 2026, à l'Hôtel Manhattan Suites, pour la collecte des données de source administrative. Les superviseurs régionaux ont été formés, ensuite, du 1er au 2 avril 2026, au siège de l'OSCS, sis à Cocody-Angré - 7ème Tranche. Pendant ces deux sessions de formations, les points focaux ont été imprégnés des indicateurs de solidarité et de cohésion sociale et instruits sur leur rôle dans la collecte de données. Quant aux superviseurs, ils ont été outillés en matière de supervision de l'enquête et informés de leur responsabilité en tant que garants de la fiabilité des informations recueillies sur le terrain. Après ces deux ateliers de formation, 200 agents enquêteurs ont vu leurs capacités renforcées aux techniques de collecte des données auprès des ménages et des autorités administratives du 13 au 17 avril 2026, au Centre National des Matériels Scientifiques à Cocody, avant leur déploiement sur toute l'étendue du territoire national.

Renforcement de la cohésion sociale

DES MEMBRES DES 5 COMMISSIONS RÉGIONALES DE L'OSCS FORMÉS EN QUALITÉ DE FORMATEURS

L'OSCS a organisé un atelier de formation du 9 au 10 avril, à l'attention des membres de ses Commissions Régionales du Poro, du Bounkani, de la Bagoué, du Tchologo et du Folon. Cet atelier organisé avec l'appui des partenaires techniques et financiers (Expertise France, Union Européenne, GIZ et CEDEAO), avait pour objectif de renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de prévention des crises, de gestion des conflits et de consolidation de la cohésion sociale pour leur mettre de former 250 moniteurs et monitrices de leurs régions. Le Directeur Général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima, a exhorté les participants à s'approprier pleinement les outils mis à leur disposition afin d'en faire un bon usage pratique, efficace, et surtout, de bien les transmettre aux moniteurs d'alerte précoce sur le terrain qu'ils devront former par la suite.

Une sélection de Fatou DIALLO

LE REGISTRE SOCIAL UNIQUE (RSU) : UN LEVIER DE LA POLITIQUE SOCIALE DU GOUVERNEMENT ENVERS LES PLUS VULNÉRABLES



Remise le 18 avril 2026, à Katiola, de 12 véhicules de type 4×4 et 100 motos aux structures en charge de l'action sociale, en vue de l'opérationnalisation du Registre Social Unique.

Face aux défis majeurs de l'inclusion et de la réduction des inégalités, l'État ivoirien modernise ses mécanismes d'assistance publique. Au cœur de cette transformation, le Registre Social Unique (RSU) s'impose comme l'outil stratégique majeur de la politique sociale du Gouvernement pour garantir une redistribution plus équitable des ressources nationales vers les populations les plus fragiles.

Historique et contexte

Le Registre Social Unique est un système d'information et de gestion centralisé. Il collecte, traite et stocke les données socio-économiques des ménages pauvres et vulnérables du pays. Porté par le Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, le RSU sert de base de données unique et partagée pour l'ensemble des programmes de protection sociale en Côte d'Ivoire.

Sa création officielle s'est faite par le décret n° 2019-759 du 18 septembre 2019. Ce texte répondait à la nécessité d'optimiser l'allocation des deniers publics, notamment dans le cadre du Programme Social du Gouvernement (PSGouv). Par le passé, l'absence d'une cartographie harmonisée de la pauvreté entraînait d'importantes erreurs de ciblage. Le RSU est donc mis en place pour corriger cette défaillance, en instaurant une gouvernance numérique transparente.

Objectifs du dispositif

L'objectif premier du RSU ivoirien est d'améliorer l'efficacité et la rigueur du ciblage des bénéficiaires potentiels des projets d'aide. En attribuant à chaque ménage un score basé sur des variables socio-économiques objectives, il oriente l'action de l'État vers ceux qui en ont le plus besoin.

Le RSU a aussi pour objectif d'éliminer les doublons et les fraudes grâce à la coordination interinstitutionnelle. Le système favorise l'interopérabilité entre les ministères utilisateurs.

Impact sur les populations

Le 2 avril 2026, une convention stratégique signée entre le Bureau de Coordination du Programme des Filets Sociaux (BCPFS) et l'Office National de l'État Civil et de l'Identification (ONECI) a interconnecté le RSU au Registre National des Personnes Physiques (RNPP), sécurisant ainsi l'identification unique de chaque individu.

L'impact du RSU sur le quotidien des populations vulnérables en Côte d'Ivoire s'avère concret et mesurable. Avec plus de 1 500 000 ménages enrôlés à travers les 31 régions du pays et les Districts Autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro, le RSU s'appuie sur un réseau étendu de 378 guichets opérationnels.

L'inscription gratuite, dans cette base nationale, offre un accès transparent et équitable aux prestations d'action sociale délivrées par l'État ou ses partenaires. Le RSU permet notamment le déploiement rapide du Programme des Filets Sociaux Productifs par l'octroi de transferts monétaires trimestriels, l'intégration à la Couverture Maladie Universelle (CMU), ou encore le ciblage des ménages pour le projet d'aide alimentaire de proximité « Popote familiale ».

En renforçant directement la résilience financière et l'accès à la santé ou à l'éducation des plus démunis, le Registre Social Unique s'affirme comme le pilier d'une Côte d'Ivoire plus juste, unie et solidaire.

Ahoua KONE / Emmanuel KASSI

LA NOTE

RUPTURE DU COURANT : ATTENTION AU GASPILLAGE

Au cours du premier semestre 2026, la Côte d'Ivoire a été confrontée à des coupures d'électricité fréquentes, affectant sérieusement les populations. Cette instabilité dans la fourniture du courant a perturbé la vie quotidienne, impactant le travail dans les secteurs de l'éducation, et de la santé. Des opérateurs économiques ont vu leurs activités ralentir pendant que le confort quotidien de nombreux ménages a été mis en mal. Ces coupures sont en grande partie dues au gaspillage énergétique. L'utilisation excessive et inefficace des ressources énergétiques, notamment l'électricité, épuise rapidement les capacités de production et de distribution. Cette situation souligne l'urgente à amener les populations à adopter une consommation responsable et rationnelle, en économisant l'énergie. Ainsi, nous protégeons nos ressources, assurons une meilleure stabilité du réseau électrique et contribuons au développement durable de notre pays. Il est donc crucial que chacun adopte des gestes simples pour éviter le gaspillage et garantir une électricité fiable pour tous.

Ningan COULIBALY